

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 8 juin 2023

Authume - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Madame Catherine DEMORTIER-BLANC

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 1er juin 2023
Date de publication : 15 juin 2023

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	PRAT Hervé
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	REBILLARD Jean-Michel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	ROCHE Paul
JEANNET Nathalie	LACROIX Olivier	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	GINDRE Denis	RIOTTE Christine
GUERRIN Bernard	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
FERNOUX-COUTENET Gérard	BONIN Jean-Luc	JEANNEROD Georges
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUCHEFOIN Gérard	DIEBOLT Alain
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël
MONNERET Christophe	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
ROY Jean-Yves	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
CALINON Séverine	DELAINE Isabelle	DAVID Françoise
CROISERAT Jean-Luc	DEMORTIER-BLANC Catherine	LABOUROT Céline
GAGNOUX Jean-Baptiste	DOUZENEL Alexandre	GRUET Olivier
GUIBELIN Marie-Rose	DRAY Frédérique	MATHEZ Christian
HOFFMANN Maurice	GOMET Nicolas	SANCEY Pascal
LEPETZ Joëlle	GRUET Justine	PERNOUX Annie
MANGIN Isabelle	HERRMANN Nadine	CALLEGHER Aline
RYAT Thomas	JABOVISTE Philippe	JEANNEAUX Cyril
STOLZ Julien	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
THEVENIN Hélène	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
TRONCIN Dominique	NONNOTTE-BOUTON Catherine	

Conseillers suppléés

SOLDAVINI Grégory suppléé par VUITTON Patrick	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
MATHIOT Agnès suppléée par LAVRY Rémi	JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine

Conseillers absents ayant donné procuration

PECHINOT Jacques donne procuration à JABOVISTE Philippe
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre
CHAMPANHET Stéphane donne procuration à NONNOTTE-BOUTON Catherine
CUINET Jean-Pierre donne procuration à ANTOINE Patricia
GERMOND Daniel donne procuration à LEFEVRE Jean-Philippe
GIROD Isabelle donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MBITEL Mohamed donne procuration à MANGIN Isabelle
RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

DAUBIGNEY Jean-Michel	SAGET Emmanuel
HENRY Micheline	GINET Gérard
VIVERGE Patrick	

Objet : Attribution de fonds de concours - Année 2023

Rapporteur : Monsieur Bernard GUERRIN

Vu l'article L.5216-5 VI du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur l'attribution de fonds de concours,

Vu la délibération n° GD27/18 du 15 mars 2018, validant la mise en place d'un fonds de concours dédié par communes, en application des principes inscrits dans son Pacte Fiscal et Financier adopté en Conseil Communautaire le 22 février 2018,

Vu la délibération n° GD23/21 du 8 avril 2021, approuvant les orientations et les modalités de mise en œuvre du nouveau Pacte de Solidarité Fiscal et Financier,

Vu la délibération n° GD95/21 du 30 septembre 2021, approuvant le nouveau règlement des fonds de concours à destination des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n° GD08/22 du 17 mars 2022, approuvant les modifications apportées au règlement des fonds de concours à destination des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu la délibération n° DCC-2023-009 du 23 mars 2023, portant attribution de fonds de concours communaux,

Vu l'avis favorable des élus de la commission « Fonds de Concours »,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 27 avril 2023,

Le Conseil Communautaire est appelé à se prononcer sur la signature d'un avenant à une convention d'attribution de fonds de concours communal 2023, ainsi que sur la signature d'une nouvelle convention d'attribution d'un fonds de concours intercommunal.

Le fonds de concours communal :

La commune de Châtenois a déposé un dossier de fonds de concours communal en décembre 2022, pour l'aménagement d'un terrain multisports. Par délibération n° DCC-2023-009 du 23 mars 2023, une aide de 16 590 € lui a été accordée. Cependant, la commune ne pourra pas réaliser son projet dans l'immédiat, car l'autorisation d'urbanisme n'a pas pu être délivrée. Conformément au PLUi en vigueur, la classification du terrain pressenti ne permet pas l'aménagement d'une telle structure. La commune devra donc attendre la révision du PLUi prévue en 2024.

Par conséquent, la commune a retiré son dossier et en a déposé un nouveau au titre du fonds de concours communal 2023. Elle souhaite réaliser des travaux relatifs à l'étanchéité du toit de l'école. Le coût de l'opération est estimé à 17 986 € HT.

Commune	Projet	Coût total HT du projet	Montant attribué
CHATENOIS	Travaux d'étanchéité du toit de l'école	17 986 €	7 194 €
TOTAL ATTRIBUÉ POUR L'ENSEMBLE DES FONDS DE CONCOURS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2023 :		668 167 €	203 694 €

Le fonds de concours intercommunal :

Commune	Projet	Coût total HT du projet	Montant attribué
TAVAUX	Construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie	4 500 000 €	150 000 €
TOTAL ATTRIBUÉ POUR L'ENSEMBLE DES FONDS DE CONCOURS INTERCOMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2023 :		4 806 929 €	196 039 €

